



## ACCOMPAGNATEUR POUR LE CAMP « FLEUVE ET MONTAGNE »

Les municipalités de Rivière-Ouelle, de Saint-Pacôme et de Saint-Denis-De la Bouteillerie sont à la recherche d'une personne pour remplir le poste d'accompagnateur.

### Sommaire du poste

Sous la supervision du coordonnateur de camp de jour, le titulaire du poste aura la responsabilité du bien-être du jeune en offrant un accompagnement individuel et adapté aux différents besoins de celui-ci.

### Tâches

- Offrir des activités adaptées répondant aux besoins de l'enfant et favoriser son intégration en offrant un cadre d'intervention individualisé ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux intérêts chez l'enfant encourageant son autonomie ;
- Veiller au bien-être et aux besoins particuliers du jeune (toilette, hygiène personnelle, habillage/déshabillage, etc.) et intervenir lors de situations de crise ;
- Assurer le suivi auprès des parents et des intervenants (s'il y a lieu) ;
- Assurer la gestion du matériel mis à votre disposition et à la propreté des lieux d'activités ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes, au besoin.

### Exigences

- Être étudiant ou diplômé en éducation spécialisée, en psychoéducation ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir de l'expérience avec une clientèle ayant des limitations fonctionnelles ;
- Détenir les formations de RCR ou du DAFA seront considérés comme un atout.

### Compétences recherchées

- Avoir de l'intérêt pour l'intégration des enfants à besoins particuliers ;
- Faire preuve de patience et d'éthique professionnelle ;
- Être dynamique et créatif ;
- Écouter et observer les besoins de l'enfant pour bien y répondre.

### Conditions de travail

- Durée : 8 semaines incluant les jours de formation et de planification pour le camp ;
- 35 heures/semaine de juin à août 2024 ;
- 16,50 \$/heure.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae par courriel ([loisirs@riviereouelle.ca](mailto:loisirs@riviereouelle.ca)), par la poste ou en personne au bureau municipal **au plus tard le 12 février 2024.**

*Seuls les candidats retenus pour une entrevue recevront une réponse.*

*L'emploi du masculin dans ce document n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*